

Aide

Vous devez :

- préciser s'il s'agit d'une nouvelle demande d'abonnement ou d'une demande de renouvellement d'abonnement,
- indiquer si vous êtes une personne physique ou si la demande est réalisée pour le compte d'une personne morale, dans ce dernier cas vous devrez indiquer le numéro SIRET à 14 chiffres,
- impérativement fournir l'adresse Email à laquelle vous sera adressé l'avis de mise à disposition des décisions relatives à votre demande ainsi que les login et mot de passe qui vous permettront de télécharger vos décisions sur le site internet de la Cour de cassation.

Dans la section « **Critères de sélection** » :

- Vous devez en premier lieu indiquer si votre demande concerne des décisions rendues par la Cour de cassation ou des décisions rendues par une ou plusieurs cours d'appel, dans ce dernier cas vous devrez sélectionner soit la cour d'appel choisie à partir du menu déroulant à votre disposition, soit l'ensemble des cours d'appel (en cas de demande portant sur deux ou plusieurs cours d'appel différentes, il conviendra d'enregistrer plusieurs requêtes).
- Les contentieux choisis doivent être précis, par exemple : « contrat de travail », « divorce », « prestation compensatoire ».
- Vous devez indiquer si votre demande porte sur un stock de décisions d'ores et déjà rendues et dans ce cas précisez la période concernée, ou si votre demande porte sur le flux des décisions qui seront intégrées aux bases de jurisprudence de la Cour à compter de l'enregistrement de votre demande par le service du fonds de concours.
- Dans le cas où votre demande porte à la fois sur des décisions rendues par la Cour de cassation et par des décisions rendues par une ou plusieurs cours d'appel, il conviendra d'enregistrer plusieurs requêtes, il en ira de même en cas de demande portant à la fois sur un stock de décisions rendues et sur un flux de décisions à intervenir.
- Les critères choisis constitueront des critères de recherche, c'est pourquoi chaque critère doit être saisi puis enregistré (case « valider ce critère»). Ces critères feront l'objet d'une validation par le service du fonds de concours qui vous informera de la suite donnée à votre demande.
- Une fois le critère de recherche validé par vos soins, il apparaît dans la liste des critères enregistrés qui vous permet un dernier contrôle avant de cocher la case « envoyer la demande d'abonnement ».